# **FACTURE DE PRESTATIONS DE SERVICES**

N°Facture: 4M40206318

Date Facture: 15/02/24

N° Contrat: 2401M120002275546M1

N° Pharmacie: 2275546

N° TVA : FR 39 491 934 345

## ADRESSE DE FACTURATION

#### **BIOGARAN**

15 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE 92707 COLOMBES CEDEX



Page 1/1

MOVIANTO - Siège social :

76-78 av. du Midi - CS 30077 - 63808 COURNON D'AUVERGNE CEDEX

Tél: (33) 04 73 69 28 28 - Fax: (33) 04 73 69 28 50

Etablissement Ile-de-France :

3 av des 22 Arpents - Quartier d'Actvités de la Barogne

77230 Moussy-le-Neuf - France

Tél: (33) 01 60 03 80 00 - Fax: (33) 01 60 03 80 16

SAS au capital de 2 666 666 € 857 200 521 RCS - Clermont-Ferrand -

## AU NOM ET POUR LE COMPTE DE

LA GRANDE PHARMACIE DES MARECHAUX SCHNEIDER NICOLAS 4 BD DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY 67500 HAGUENAU

# --- FACTURE DE PRESTATIONS DE SERVICES CONVENTION COMMERCIALE CADRE 2024 (SPECIALITES NON REMBOURSEES) ---

REFERENCE	LIBELLE SERVICE	DATE DEBUT	DATE FIN	PRIX UNIT.	QTE	TOTAL HT
PDT0005578	Borne antivol – Totem XL Levure Installation d'un totem dans l'espace de vente ou sur les bornes antivol de l'officine en vitrine, sur un thème défini par Biogaran relatif aux spécialités non remboursables Biogaran Conseil.	15/01/2024	15/02/2024	2 000,00	1	2 000,00
PDT0005926	Service en croix Biogaran Conseil Installation d'un service en croix (taille minimale 90 x 160 cm) dans la vitrine de l'officine, à la vue des patients, relatif aux spécialités Biogaran Conseil	15/01/2024	15/02/2024	3 000,00	1	3 000,00
PDT0005934	Bandeau de comptoir Biogaran Conseil Habillage d'un bandeau de comptoir mettant en avant les spécialités non remboursables Biogaran Conseil, à la vue du public, devant les comptoirs de l'Officine.	15/01/2024	15/02/2024	50,00	1	50,00
PDT0005940	Lot de 2 adhésifs de sol XL Biogaran Conseil Apposition de 2 adhésifs de sol XL mettant en avant les spécialités non remboursables Intrait Marron d'Inde, à la vue du public, face aux comptoirs de l'Officine ou dans l'espace de vente.	15/01/2024	15/02/2024	300,00	1	300,00

TOTAL 4 5 350,00

PAIEMENT	BRUT HT	TAUX TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
Mode: VIREMENT	5350.00	20	1070.00	6420.00
Délai : 30 JOURS	Exigible le :	16/03/2024		

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. En cas de retard de paiement et après mise en demeure restée infructueuse, des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal seront exigibles. Indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement due de plein droit en cas de retard de paiement.